

L'homéopathie basée sur les preuves, homéopathie humaine et vétérinaire. Commentaire sur la Revue systématique de Bergh et al de Complementary and Alternative Veterinary Medicine: "Miscellaneous Therapies". Animals 2021, 11, 3356

Petra Weiermayer 1,*, Michael Frass 2, Thomas Peinbauer 3, Liesbeth Ellinger 4 and Edward De Beukelaer 5

1 Veterinary Practice Dr. Weiermayer, 1130 Vienna, Austria

2 Scientific Society for Homeopathy, 06366 Koethen, Germany

3 Medical Faculty, Johannes Kepler University, 4040 Linz, Austria

4 Centaurea, 7312 Apeldoorn, The Netherlands

5 Riverside Veterinary Centre, Marlborough SN8 2AG, UK

Résumé

(1) Le contexte : La thérapeutique homéopathique classique (individualisée) est basée sur l'individu et non sur les indications.

(2) Les méthodes : Le prérequis pour la conduite d'études de haute qualité en homéopathie individualisée est que les principes de l'homéopathie soient respectés, puisque la sélection d'un simile (le médicament homéopathique approprié individuellement) est décisive pour que le traitement homéopathique soit efficace, étant donné que seule une stricte application des règles de l'art est susceptible d'être efficace pour chaque patient. A côté de cela les critères de l'Evidence-Based-Medicine doivent être pris en compte pour le format, la conduite, la documentation et l'évaluation des études en homéopathie.

(3) Les résultats : Quand les critères de l'Evidence-Based-Medicine sont pris en compte pour le format, la conduite, la documentation et l'évaluation des études en homéopathie, des effets sur tous les niveaux de qualité des critères Cochrane sont identifiables, en particulier pour l'homéopathie individualisée, même dans les études de haute qualité méthodologique.

(4) Conclusions : En se basant sur les trois faits suivant, l'analyse de la preuve en homéopathie humaine et vétérinaire permet de poser les fondations d'une validation globale de l'homéopathie : (a) les médicaments homéopathiques sans indication sont identiques à 100% qu'il s'agisse de leur production, de leur qualité, de leur sécurité et de leurs principes d'application qu'ils soient utilisés pour des humains ou pour des animaux; (b) si le principe de similitude est appliqué dans cette thérapeutique homéopathique classique (individualisée) sur les symptômes de l'individu et non d'après une indication ; et (c) si la preuve de l'efficacité de l'homéopathie individualisée est établie dans une ou plusieurs indications, la conséquence logique en est qu'on peut en conclure à son efficacité dans d'autres indications. Quand les critères de l'Evidence-Based-Medicine sont pris en compte, concernant le format, la conduite, la documentation et la classification des études, tous les niveaux de qualité selon les critères de Cochrane sont identifiables, en particulier pour l'homéopathie individualisée, même pour les études de haute qualité méthodologique. Dans l'optique du « One Health » et selon les exigences du « European Green Deal (Farm2Fork Strategy) » et de la « EU Organic Regulation 2018/848 », l'application de l'homéopathie dans le cadre de la médecine vétérinaire intégrative et l'intégration d'une médecine complémentaire incluant l'homéopathie à l'université semblent des conséquences inévitables et des nécessités dans l'intérêt des patients, ce qui est déjà indiqué dans le curriculum des guidelines de l'American consensus pour une médecine vétérinaire intégrative et même établi légalement en Suisse par le « Medical Professions Act » pour l'enseignement universitaire et la recherche.

Mots-clés : preuve ; homéopathie ; homéopathie vétérinaire ; One Health ; antibiorésistance

Plus d'info : <https://www.mdpi.com/2076-2615/12/16/2097/htm?fbclid=IwAR1AWszv4fNFTw-YNjonybvt4hVKN83ZSzOcckm1VcenA9xXl6FmduPN1T8>